

Le préfet du Lot : un homme très pressé

A quoi ressemble une journée type pour le préfet du Lot ? Vendredi dernier, Jean-Luc Marx s'est prêté au jeu, invitant la presse locale à le suivre. Presque partout...

PORTRAIT

En quoi consiste le métier de préfet ? Incité à faire découvrir la grande diversité de ses missions pour représenter l'Etat dans le département, Jean-Luc Marx a accepté d'être suivi, le temps d'une journée. Le préfet du Lot en poste depuis un peu plus d'un an place Chapou s'est prêté de bonne grâce à cette « opération communication », même si l'homme semble de nature assez discret.

De 8h à 19h, un homme pressé

Comme tous les jours, cette journée du vendredi 17 septembre a commencé par une revue de presse. Le préfet débute en effet généralement dès 8 heures par la lecture de la presse locale et nationale, compulsant de nombreux journaux.

Un large éventail de missions

Nommé par décret par le Président de la République en conseil des ministres sur proposition du Premier ministre, le préfet est le seul fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle. L'objectif de cette « journée dans la semaine du préfet du Lot » est de faire découvrir les différentes missions du représentant de l'Etat dans le département et surtout de montrer que son action ne se cantonne pas seulement au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens. Jean-Luc Marx a en effet en charge le contrôle de la légalité des actes des collectivités locales, la répartition des dotations et subventions de l'Etat sur son territoire mais aussi la mise en œuvre des politiques décidées par le gouvernement. Il permet enfin l'exercice des droits et des libertés des citoyens.



Chaque vendredi, le préfet du Lot réunit dans son bureau le corps préfectoral.

Au fait de l'actualité, il dirige ensuite de 9h à 9h45, un groupe de travail sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Une réunion qui, contrairement au reste de ses rendez-vous de la journée, s'est déroulée à huis clos. Pas de temps mort. A 9h45, il quitte la préfecture pour sa première visite de la journée prévue à Cahors au centre départemental de documentation pédagogique, semaine de la mobilité et de la sécurité routière oblige. L'objectif pour le préfet est de rencontrer les enfants des écoles primaires des groupes scolaires Teyssyre et Bénac qui participent à ces actions, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux qui animent les différents ateliers. Des salariés de l'IUFM inquiets pour leur avenir en profitent pour interpeller Jean-Luc Marx sur leur situation.

Entre rendez-vous, réunions et autres déplacements, le temps passe très vite. Déjà près

de 11h et Jean-Luc Marx retrouve la préfecture pour la réunion annuelle du corps préfectoral organisée dans son bureau. A ses côtés, on retrouve les sous-préfets des arrondissements de Figeac et de Gourdon, le secrétaire général de la préfecture mais aussi son directeur de cabinet et les directeurs des moyens et mutualisation et de la vie économique, de la citoyenneté et des collectivités territoriales.

Pas de répit : réglage d'agenda et tour d'horizon des questions qui rythment l'actualité, les dossiers lotois sont évoqués par ses différents collaborateurs. Le préfet du Lot anime la discussion et fait un tour de table, avec amabilité mais fermeté. De très nombreux sujets sont abordés et soumis à l'appréciation du préfet qui tranche ou préfère

parfois prendre le temps de la réflexion. Très impliqué, Jean-Luc Marx paraît maîtriser de bout en bout les différents dossiers, que ce soit sur son accord pour la mise en place d'une commission sécheresse que sur les prochaines élections des chambres consulaires, ou enfin l'organisation du timing d'une réunion des personnels de la préfecture. Une heure et demie plus tard, la réunion s'achève et le préfet du Lot accueille ses invités pour déjeuner. Il a choisi pour l'occasion de faire le point sur « l'actualité économique du département » avec Thomas Chardard, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Lot, Monique Montal, présidente de la Fédération du BTP et Jacques Bex, président de la Chambre d'agriculture.

Affable mais toujours sérieux, il écoute, partage les craintes liées à l'agriculture lotoise et s'avoue les chiffres encourageants sur une reprise percep-

tible de l'activité. A 14h30, Jean-Luc Marx quitte la préfecture et se rend à Labastide-Murat pour signer la charte de bonnes pratiques de l'escalade dans le département du Lot (lire p. 10). En bon sportif, il tenait à saluer l'initiative.

Deux heures plus tard, il est de retour à Cahors pour deux heures de travail avec la stagiaire de l'ENA afin de préparer notamment le discours du congrès départemental des élus du 3 octobre prochain à Souillac. Enfin, à 19h et si rien ne vient perturber son agenda, le préfet pourra s'octroyer une heure pour lui et faire son footing. Natation ou course à pied, Jean-Luc Marx essaye en effet de garder le rythme et de faire du sport tous les deux jours. Il travaille ensuite jusqu'à environ 22 heures. Mais tout cela n'est que de la théorie. De permanence 24 heures sur 24, le préfet du Lot doit être disponible et en action à tout instant.

Audrey Lecomte



A table, le préfet du Lot a réuni les représentants des chambres consulaires du département.

